



**O B J E T** : compte-rendu du conseil du **mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 à 20 heures** à la mairie.

### ➤ **APPROBATION PACTE DE GOUVERNANCE DE L'INTERCOMMUNALITE**

Créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, LAMBALLE TERRE & MER s'est transformée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 en Communauté d'Agglomération. Cette évolution institutionnelle, qui se traduit par l'extension des compétences appelle une nouvelle étape en matière de gouvernance. Ce pacte de gouvernance vient approfondir et améliorer les grands principes de la relation entre la Communauté d'Agglomération et les communes qui la composent ainsi qu'entre les communes elles-mêmes. Le conseil approuve ce pacte, lui-même ayant été validé par le conseil communautaire.

### ➤ **CHANGEMENT SYSTEME PRODUCTION EAU CHAUDE A LA SALLE POLYVALENTE**

La chaudière à fuel fait double fonction : production d'eau chaude et chauffage central. En conséquence, cette chaudière fonctionne lors de la période estivale pour produire l'eau chaude. Etant donné l'envolée du prix de l'énergie, le conseil a pris la décision d'arrêter la chaudière en période estivale et de faire installer des résistances électriques pour produire l'eau chaude. Ainsi le devis de l'entreprise COCHERIL a été validé. Ce nouveau système permettra de limiter fortement les dépenses de fonctionnement.

### ➤ **CONCOURS ADAC**

Pour terminer les travaux au lotissement des Iris, il est prévu de faire la voirie. Etant donné hausse exponentielle des prix, le devis risque de dépasser le seuil légal des appels d'offres. C'est pourquoi le conseil valide le concours de l'ADAC pour établir le cahier des charges pour ces travaux.

### ➤ **VENTE DU BATIMENT DE LA MEDIATHEQUE**

Le 19 juin 1999, la commune avait acquis le bâtiment où se trouve actuellement la médiathèque. A l'époque, ce bâtiment est destiné pour servir de presbytère. Au départ du recteur ce bâtiment a été transformé en médiathèque en 2014. Or la municipalité a comme projet de rénover et agrandir la mairie. En plus des bureaux, la médiathèque et l'agence postale en feraient parties de manière de regrouper tout ce qui est administratif pour diminuer les charges de fonctionnement. Etant donné l'envolée du prix de l'immobilier, le conseil pense qu'il est plus judicieux d'anticiper la vente de ce bâtiment. Un notaire et des agences immobilières vont être contactés pour réaliser la transaction.

### ➤ **LOGICIELS MAIRIE**

La société J.VS. Prestataire des logiciels métier de la mairie propose un changement pour améliorer la sécurité et le changement prochain de nomenclature financière. Les logiciels seraient sur un serveur internet. Le conseil valide ces dispositions et demande à bénéficier d'une subvention via le plan de relance.

### ➤ **NOUVELLE ORGANISATION DES AGENTS COMMUNAUX**

Suite au départ en retraite de la secrétaire de mairie, une nouvelle organisation des agents municipaux a été validée :

- Madame LEGOUT voit son temps de travail passé à plein temps et prend la responsabilité du service
- Mme SIMON voit son temps de travail passé aussi à plein temps avec partie à la garderie – cantine et l'autre partie au secrétariat de la mairie et remplacement à la poste.

- Mme BAUMANN est recrutée à mi-temps pour assurer le fonctionnement de la cantine, le ménage à l'école et dans les bâtiments communaux.

### ➡ REFECTION TOITURE VESTIAIRE STADE

Le conseil prend acte que la toiture des vestiaires et de la buvette au stade est en très mauvais état. La rénovation va être effectuée en régie par les agents municipaux. Le conseil valide les devis d'achat de matériaux auprès de la société CQM.

### ➡ INSTALLATION NOUVEAU JEU POUR ENFANTS

Le conseil a constaté qu'il manquait un jeu pour les 4-14 ans au City Park. En conséquence, le choix s'est porté pour l'installation d'une tyrolienne. Le conseil valide l'achat de ce jeu auprès de la société ALTRAD -MEFRAN

### ➡ INSTALLATION CAPTEURS CO2 A L'ECOLE

L'Académie a adressé un courrier à la mairie pour que les classes soient équipées de capteurs CO2. Une subvention de 8 € par élève serait allouée. L'entreprise COCHERIL va être contactée pour effectuer cette mission.

### ➡ DESIGNATION REFERENT SECURITE ROUTIERE

La Préfecture a demandé à la mairie que le conseil désigne un référent à la sécurité routière, Gilbert GUILLOME a été choisi.

### ➡ CONCOURS FLEURISSEMENT

Après l'épisode du COVID 19, le concours communal du fleurissement n'a pas eu lieu en 2020 et en 2021. Le conseil décide de le remettre au goût du jour de manière à l'associer à la demande de renouvellement du Label 1 Fleur dont le jury doit visiter la commune au cours de l'été. Les volontaires peuvent s'inscrire dès à présent en mairie. Le jury habituel partagera les candidats.